

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 09610 Numéro SIREN : 412 352 510 Nom ou dénomination : A C T R CONSULTANTS

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2023 sous le numéro de dépôt 64826

A.C.T.R. CONSULTANTS

Société à responsabilité limitée

Au capital de 7.622.45 euros

Siège social : 9, boulevard de Magenta à 75010 PARIS

412.352.510 R.C.S. PARIS

- : - : - : - : -

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

29 AOÛT 2023

Sous le N° : 64826



RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU

27 JUIN 2023

DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide d'affecter au compte Autres Réserves le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 s'élevant à 126.514 €.

A la suite de cette affectation, le compte Autres Réserves s'élève à 132.904 €.

L'Assemblée Générale constate que les capitaux propres de la société ressortent à 134.985 € au 31 décembre 2022.

L'assemblée générale déclare qu'il n'y a pas été fait de distribution de dividendes aux associés au titre des trois derniers exercices et que de ce fait, ils n'ont bénéficié d'aucun crédit d'impôt ni d'aucune somme éligible à l'abattement de 40 %.

VOTE DE LA RESOLUTION:

Adoption à l'unanimité

LE GERANT



Pour copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.T.R CONSULTANTS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 9 BOULEVARD DE MAGENTA 75010 PARIS-10 Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 41235251000025 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2022			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA			
AL III IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	31 286	AU	28 216	3 070
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	420	BI		420
	TOTAL (II)		BJ	31 706	BK	28 216	3 490
	AL III CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens			BN		BO		
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR		BS		
Marchandises			BT		BU		
CRÉANCES*		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	15 693	BY		15 693
		Autres créances (3)	BZ	44 093	CA		44 093
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	196 298	CG		196 298	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	256 084	CK		256 084	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	287 789	IA	28 216	259 573	

Four copie certifiée conforme

Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL A.C.T.R CONSULTANTSNéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK :)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 :)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ :)	DG	6 390
	Report à nouveau	DH	-6 304
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	126 514
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	134 985
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI :)	DV	23
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 653
	Dettes fiscales et sociales	DY	96 355
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 557
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	124 588
	Ecarts de conversion passif * TOTAL (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	259 573
RENVUIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Écart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	124 588
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.T.R CONSULTANTS

Néant ☐ *

		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	332 964	FH		FI	332 964
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	332 964	FK		FL	332 964
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	21
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	332 985
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	67 727
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	2 541
	Salaires et traitements *						FY	80 700
	Charges sociales (10)						FZ	33 822
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 950
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	199
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	186 939
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	146 046
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	146 046	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL A.C.T.R CONSULTANTS

Néant ☐ *

										Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								IIA					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								IIB					
	Reprises sur provisions et transferts de charges								IIC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								IID					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								IIIE					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								IIIF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								IIIG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								IIH					
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										IIJ				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise								(IX)	IJJ					
Impôts sur les bénéfices *								(X)	HK	19 532				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)									HL	332 985				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)									HM	206 471				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	126 514			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme							HO					
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						HY					
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier						HP					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IIH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)									HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)									RC			
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)									RD			
	(9)	Dont transfert de charges									A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	198		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6		Obligatoires	A9						
				dont cotisations facultatives Madelin	A7									
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8											
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N					
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N					
								Charges antérieures	Produits antérieurs					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise				SARL A.C.T.R CONSULTANTS				Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
					1		2		3		
							Consecutives a une reevaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORP	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants	L9			KJ		KK	
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants	M1			KM		KN	
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions		[Dont Composants	M2			KP		KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3			KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	8 350	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	14 185	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 202	LC		LD	1 548
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	29 738	LO		LP	1 548	
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	420	IU		IV		
	TOTAL IV				LQ	420	LR		LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	30 158	OH		OJ	1 548	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORP.	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	8 350	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	14 185	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	8 751	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH	31 286	NI	
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IO		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	420	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	420	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	31 706	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(5 bis)

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.T.R CONSULTANTS Néant ☒ *

Exercice N clos le 31/12/2022

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL A.C.T.R CONSULTANTS Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	7 014	QE	135	QF		QG	7 149
	Matériel de transport	QH	12 830	QI	1 356	QJ		QK	14 185
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 422	QM	459	QN		QO	6 882
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	26 266	QV	1 950	QW		QX	28 216
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	26 266	ØP	1 950	ØQ		ØR	28 216

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations ncorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NO+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise **SARL A.C.T.R CONSULTANTS**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
PROVISIONS réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obli- gations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TV		TX		
PROVISIONS pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises			- d'exploitation	UE		UF				
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL A.C.T.R CONSULTANTS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT	420	UV		UW 420
DE LA CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	15 693	15 693		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY	17 000	17 000		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	État et autres collectivités publiques	VM				
		VB	14 886	14 886		
		VN				
		VP				
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	12 206	12 206		
	Charges constatées d'avance	VS				
TOTAUX			VT 60 206	VU 59 786	VV 420	
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	25 653	25 653			
Personnel et comptes rattachés		8C	24 184	24 184			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	43 562	43 562			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	19 532	19 532			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 982	7 982			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 095	1 095			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	23	23			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 557	2 557			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY 124 588	VZ 124 588			
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			